



Du domicile à l'école



Autisme-Valais



Jeudi 30 mars 2023



World Autism
Awareness Day
2 Avril

**JOURNÉE MONDIALE
DE L'AUTISME**

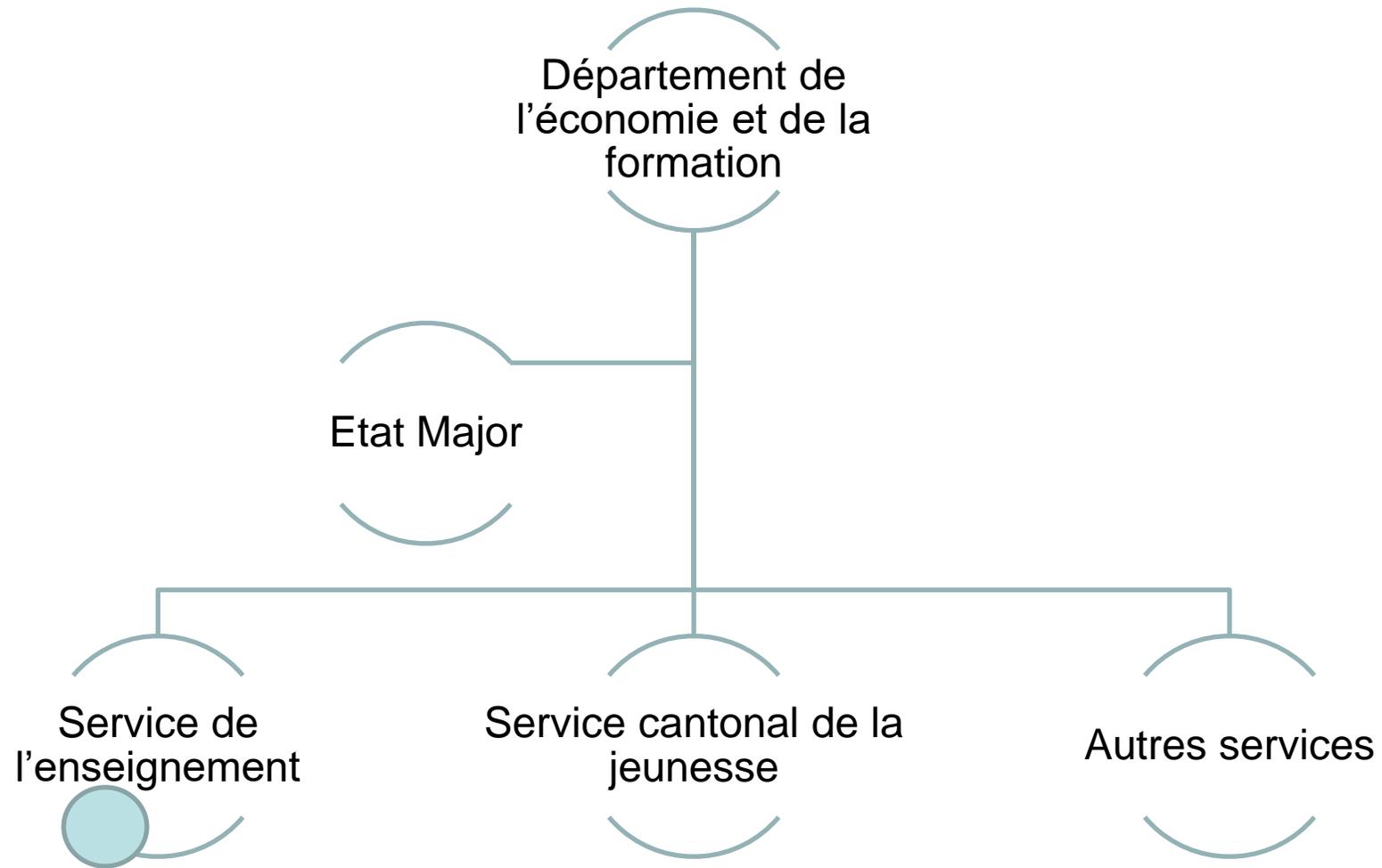
www.autisme.ch

«Des parents pour les parents car Ensemble,
nous irons plus loin.»

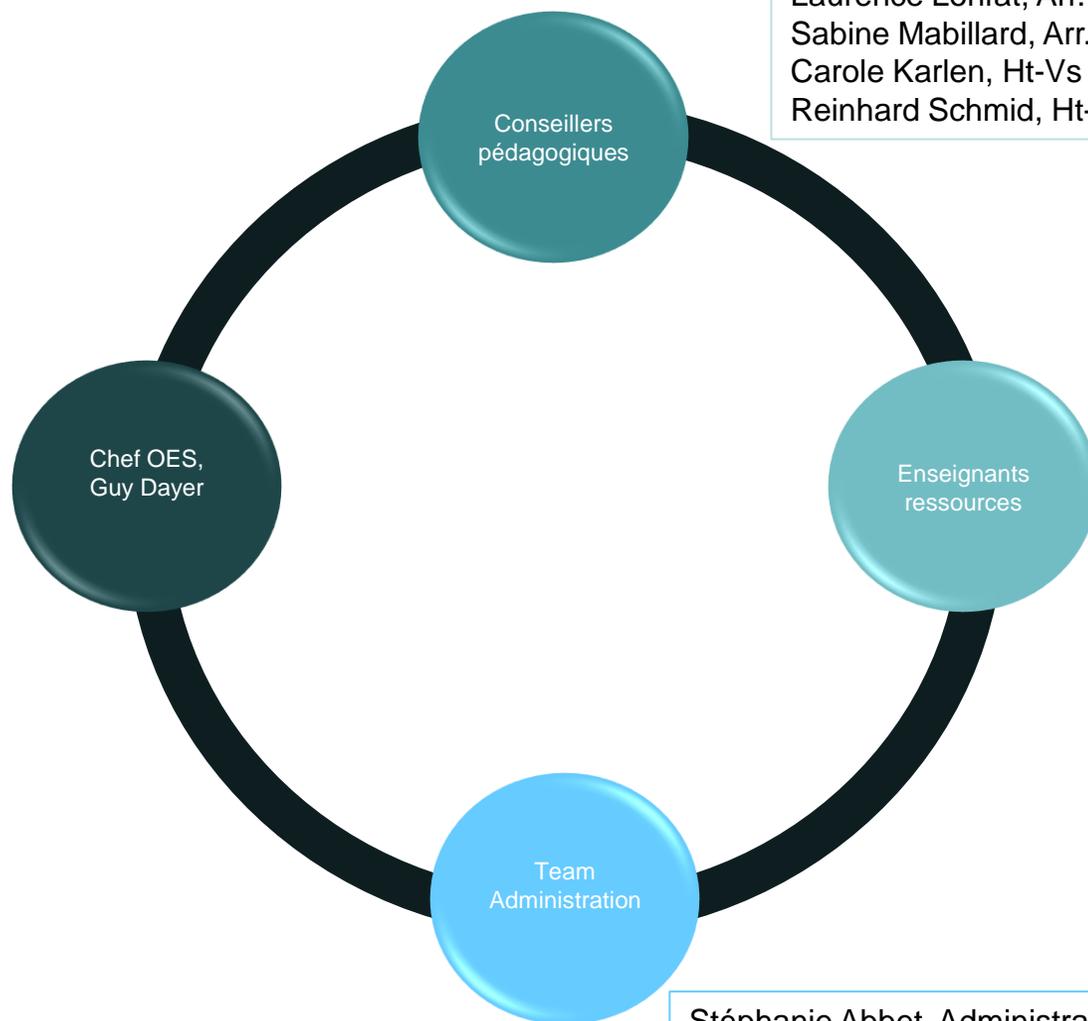
source : autisme-valais.ch



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



A propos de l'office



Chef OES,
Guy Dayer

Conseillers
pédagogiques

Enseignants
ressources

Team
Administration

Gilles Carron, Arr. I et II (100%)
Laurence Lonfat, Arr. IV et V (80%)
Sabine Mabillard, Arr. III et VI (80%)
Carole Karlen, Ht-Vs (80%)
Reinhard Schmid, Ht-VS (100%)

Enseignantes ressources HPI :

Lucy Escobar et Aurore Antille, Vs romand
Christine Seipelt et Patricia Simonet-Furrer, Haut- Vs

Enseignantes ressources TSA:

Irène Retuerto Arr. IV-V-VI
Wil Clavien, Camille Tamarcaz Arr I-II
Wil Clavien, III-IV
Florence Gaspoz, Arr. I-II-III
Carmen Furrer, Ht-Vs

Stéphanie Abbet, Administration (80%)
Angélique Moret, Finances (60%)
Eveline Ziehli, conseillère pédagogique
chargée de dossier (50%)



La diversité que vous expérimentez au quotidien

Ce que les études montrent:

Enseignants

«Les effets maîtres»

Les élèves progressent différemment selon l'enseignant.

Ceci expliquerait de 10 à 18% de la variance des acquis des élèves.

Classes

«Les effets classes»

Les élèves progressent différemment selon la classe qu'ils fréquentent.

Ceci expliquerait de 10 à 20 % de la variance des acquis des élèves

Etablissements

«Les effets établissements»

Les élèves progressent différemment selon l'établissement. Ceci expliquerait env. 5% de la variance des acquis des élèves

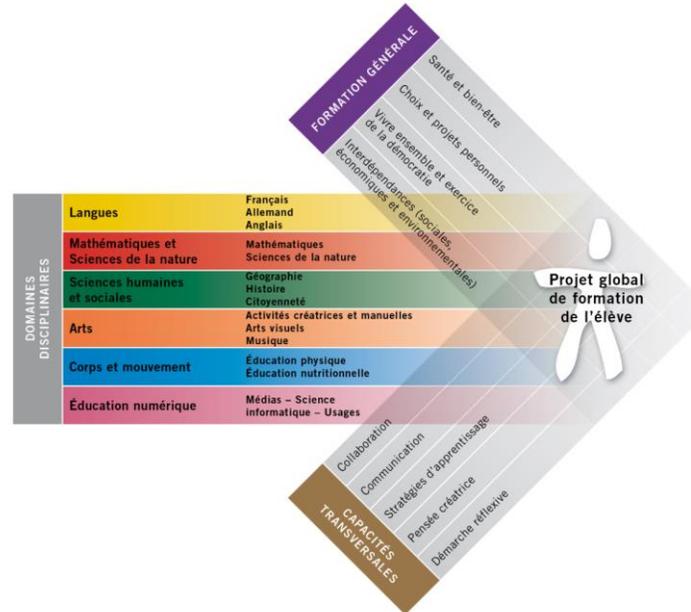
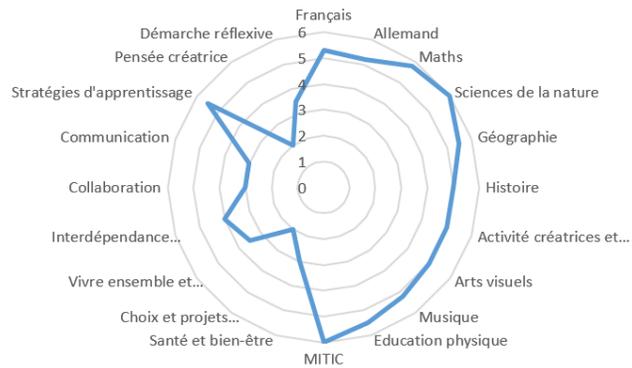


(Bressoux, 1995 ; Mingat, 1991 ; Felouzis 1997; Veltcheff 2019)

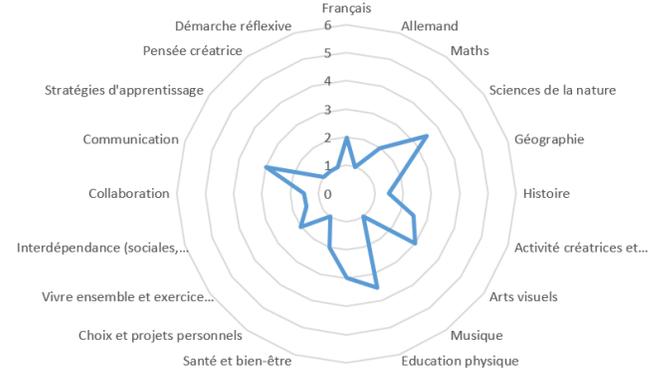


Répondre à la Diversité & spectre des élèves & diagnostics souvent multiples

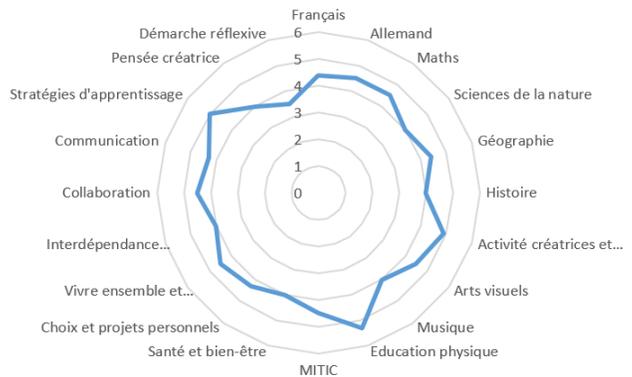
Kenza, 10 ans



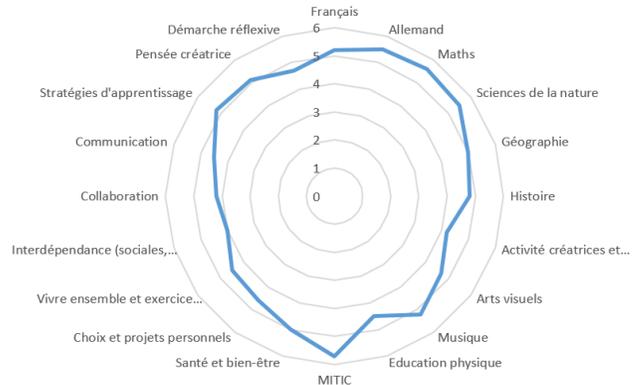
Mario, 10 ans



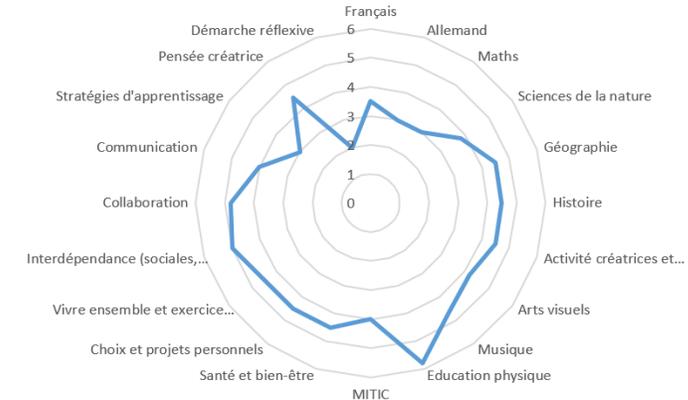
Philippe, 10 ans



Stéphanie, 10 ans



Léa, 10 ans

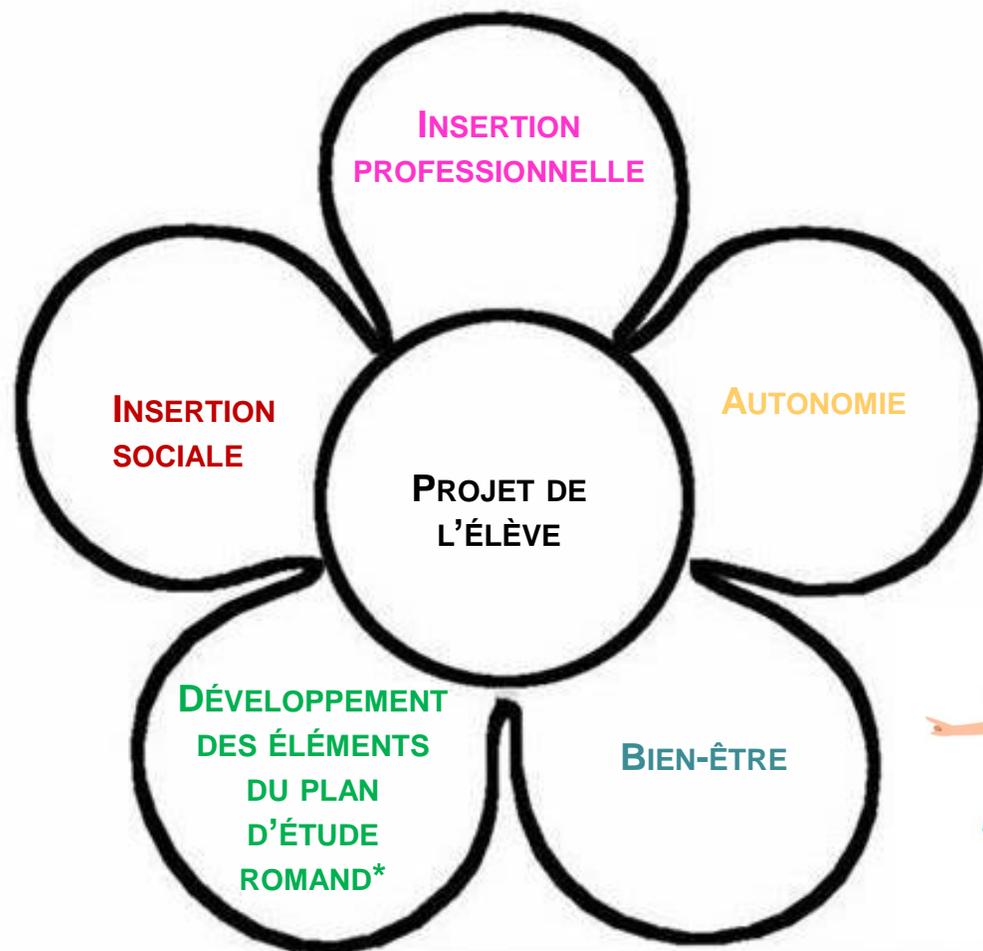


Troubles associés : Epilepsie (30 à 35% – Canitano 2007) – Déficience intellectuelle 40 à 50% - Autres troubles des apprentissages (TDAH, dys-) – troubles du sommeil – troubles anxieux – génétiques (Trisomie-X Fragile) (Casanova et al. 2020 ; HAS 2018 ; Keller, 2013)...

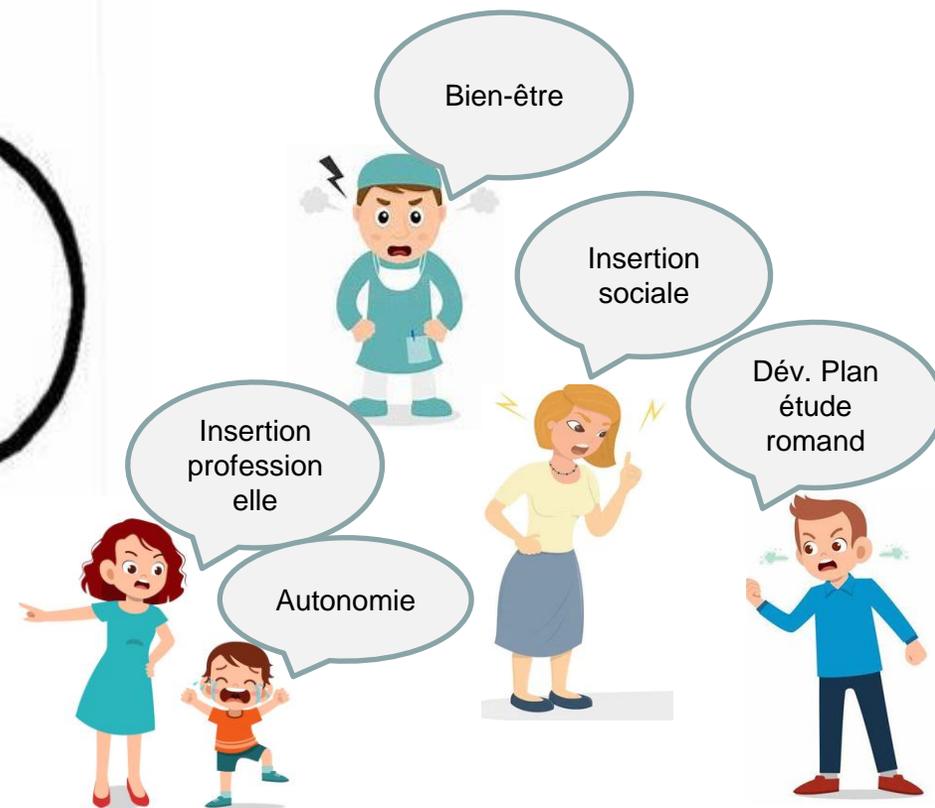


« Il faut tout un village pour élever un enfant. » Proverbe africain

Quelques enjeux pour l'élève... avec des priorités différentes



*Y COMPRIS CAPACITÉS
TRANSVERSALES ET
FORMATION GÉNÉRALE



LA ZONE PROXIMALE DE DÉVELOPPEMENT

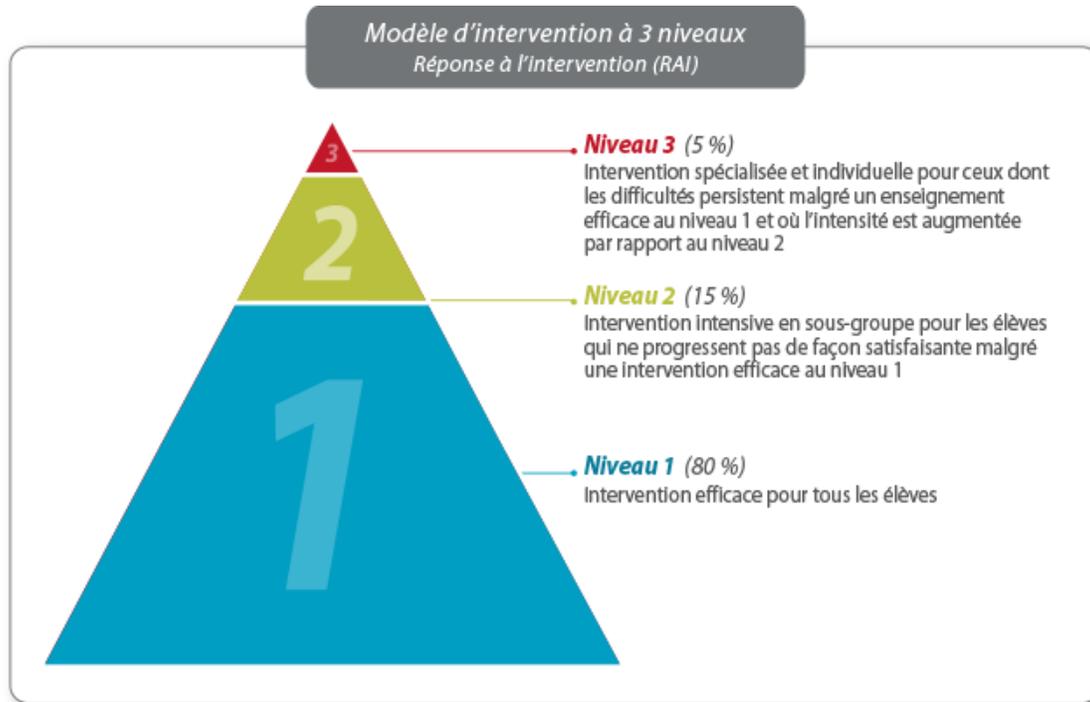
Pour être adéquate, une activité d'apprentissage doit se situer dans la **zone proximale de développement** de l'apprenant, c'est-à-dire à mi-chemin entre ce qui est **trop simple** et ce qui est **trop complexe**.

La tâche d'apprentissage proposée doit être à la fois **réalisable** par les apprenants tout en comportant une part de **défi**.



Direction de l'apprentissage et de l'innovation pédagogique *Inspiré de Vygotski (1934)*

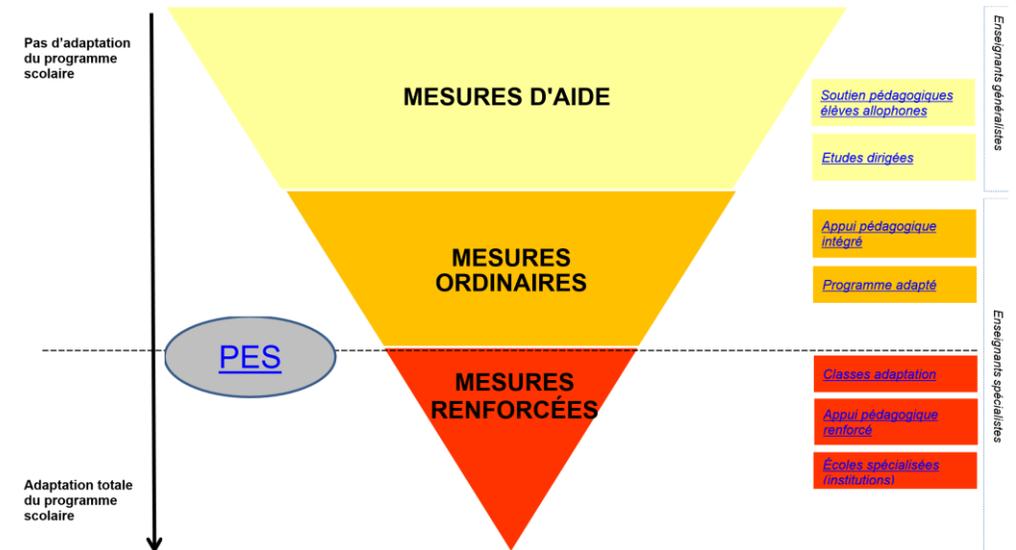
Diversité & spectre des mesures : adaptation de l'élève à l'environnement versus adaptation de l'environnement à l'élève



Fuchs, D., & Fuchs, L. S. (2006). Introduction to Response to Intervention: What, Why, and How Valid Is It? Reading Research Quarterly, 41(1), 93-99

Departement de l'économie et de la formation
Service de l'enseignement
Office de l'enseignement spécialisé
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
CP 478, 1951 Sion

DISPOSITIF PROGRESSIF DES MESURES D'AIDE EN VALAIS (1H-8H)



www.vs.ch/web/oes/mesures-scolaires-specialisees



Quelques chiffres

Budget total du Service de l'enseignement **env. 550 Mio**



7600 élèves cycle d'orientation
21500 élèves école primaire

- Elèves en mesures renforcées : 891 (*713 en 2016-17*)
 - intégrés 320 (61% accompagnés 80% et +)
 - classes d'adaptation 79
 - école spécialisée 336
- EPT (hors aides et stagiaires) : 386 (*348 en 16-17*)

Dont pour l'enseignement spécialisé
env 85 Mio



Développements réalisés au niveau de la prise en charge...

1. Sensibilisation information
2. Personnes-ressources – regroupements
3. Formation
4. Ouverture de prestations supplémentaires



...même s'il reste de nombreux défis

Axe 1 : sensibilisation & information

Matériel

- Kit autisme
- E-Fiches du CLPS di
- Liste de souplesse p
- Mandat autisme VS

Département de l'économie
et de la formation
Service de l'enseignement
CP 478, 1961 Sion
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Possibilités d'actio présentant un trou d'enseignement spé

Un grand nombre d'
l'information. Ceci dé
à une énorme pres
démontrent à titre d'
prendre pour réduire
situations, ceci, afin
de sérénité. La liste
individuellement en f
être consultées, sur n

Ces mesures doivent

Enseignant(e) de cla

- Mesures possibles
 - Aménager de
 - ni distraits, ni
 - Mettre en pla
 - retirer
 - Désigner dis
 - rangement de
 - Autoriser dur
- Mesures possibles
 - Etablir des rè
 - Offrir des alte
 - dans la biblio
 - Elaborer, par
 - Instaurer un i
 - de personnes
- Adapter les devoir
 - Toujours prés
 - Prévoir un mc
 - Adapter les c
 - parents
 - Accorder des
- Mesures possibles
 - Prendre en ct
 - Adapter ou a
 - autant modifi
 - Mettre en œu
- Mesures possibles

Place de la Planta 1,
Tél. 027 606 42 05

CI

Stiftung Schweizer Zentrum
für Heil- und Sonderpädagogik
Fondation Centre suisse
de pédagogie spécialisée

SZH
Haus der Kantone
Speichergasse 6
Postfach
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 320 16 60
szh@szh.ch, www.szh.ch

CSPS
Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 320 16 60
cspg@csp.ch, www.csp.ch



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Troubles du spectre de l'autisme et scolarisation à l'école régulière

Informations à l'intention du corps enseignant sur les troubles, les mesures de différenciation pédagogique et la compensation des désavantages

Version complète

Document élaboré par la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée
Sous mandat de la Conférence intercantonale de l'instruction publique et du Tessin

Version de mai 2021 © CSPS janvier 2016
Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Attribution-
NonCommercial-ShareAlike 4.0 International \(CC BY-NC-SA 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

au sens de la loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers et de la
loi sur les subventions

manière claire et compréhensible les règles de groupe et les règles

entre les élèves présentant un TSA et leurs collègues de classe
nent le comportement attendu, expliquer les modèles de
d'écoute, communiquer de manière ciblée en cas d'incompréhension
avec des élèves disposant de compétences sociales, intervenir
à problème et reprendre la situation avec les protagonistes)
les travaux réalisés en groupe ou en binômes, effectuer les
ou passer à un travail individuel
thème de renforcement positif (prendre en compte les intérêts

l'équipe enseignante
régulier avec les enseignants en charge d'élèves présentant

le les parents, les conseillers et conseillères TSA, les médiateurs
ciaux scolaires, les thérapeutes
faciles lors de séances de team et trouver ensemble des solutions
l'équipe
ours de perfectionnement dans le domaine TSA

in de la classe en tenant comptes des particularités de chacun
les professeurs de classe et les enseignants spécialisés (assurer

manière ciblée

du plan scolaire
de cours (p. ex. entrer en classe 5 - 10 minutes plus tard et sortir
plus tôt)
de la semaine des leçons flexibles pour les élèves présentant un
r un projet particulier ou d'exercer une activité en lien avec leurs

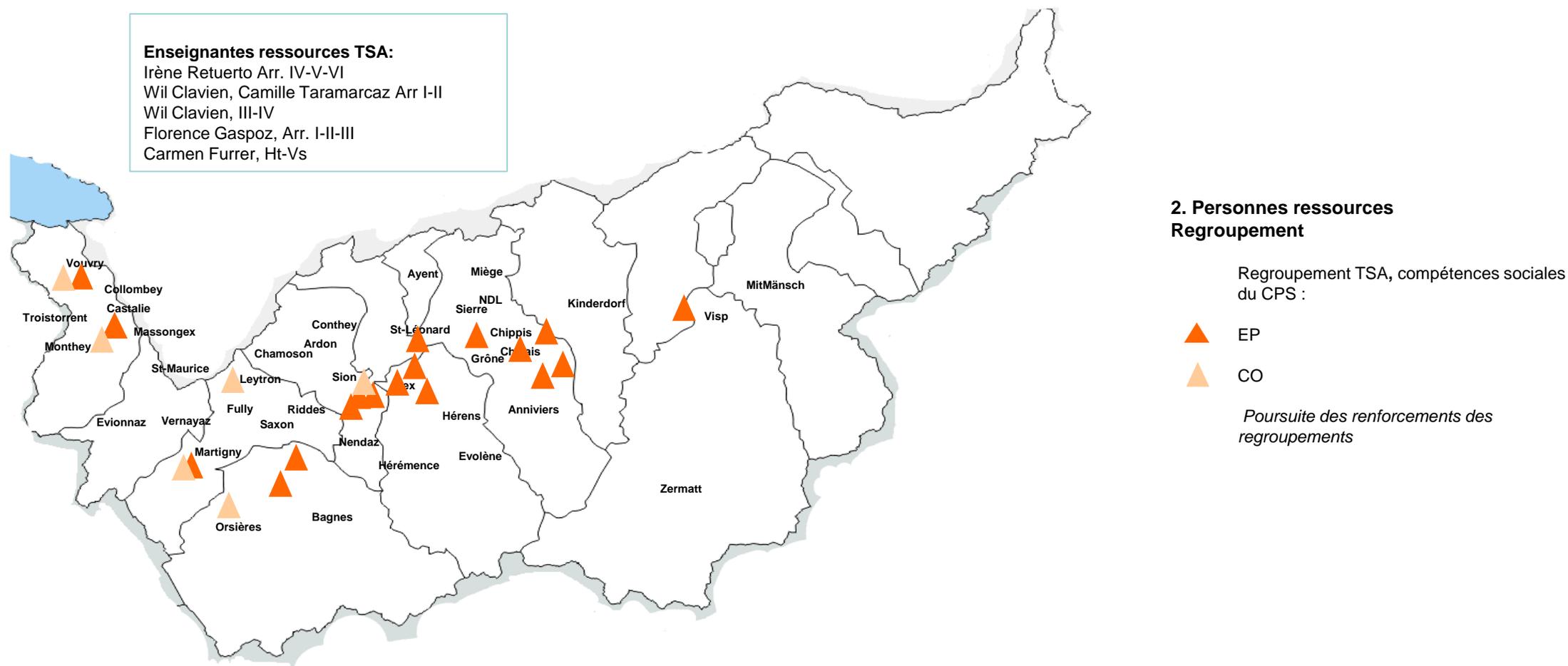
aires à disposition
pécifique (p. ex. paroi de séparation, étagère, iPad)
coaching ou de supervision / impliquer les personnes ressources

gique

ice des élèves présentant un TSA
sente lors des phases de transitions (p. ex. entrée en classe,
hangement de bâtiment)
ertaines matières scolaires
on hybride (mélange temporaire d'enseignement en présentiel et
iférations scolaires ou adapter le temps de présence lors de ces
ositions dans le cadre de l'école, excursions, camps)

Jean-Philippe Lonfat
Chef de service

Axe 2 : Personnes-ressources & regroupements spécifiques



Axe 3: Formations

CAS Autisme - Tr comprendre pou



CENTRE POUR LA FORMATION
CONTINUE ET À DISTANCE

UNIVERSITÉ FACULTÉS ÉTUDES COLLAB

À propos Programmes La FC universitaire Pour les organisations Actualité

Description des thèmes de la formation

Une session comporte 4 thèmes de formation de 11 heures chacun.

Chaque thème est construit de la manière suivante :

- Introduction du thème par une conférence - en présentiel - environ 2 à 3 heures
- Activités en individuel et séances spécifiques en groupe - en distanciel (via Microsoft Teams) - environ 5 à 7 heures
- Analyses de vignettes cliniques avec l'équipe de formation - environ 2 à 3 heures

La conférence d'introduction de chaque thème est ouverte librement aux enseignant-es spécialisé-es en cours de formation dans le cadre du MAES de la HEP-VS.

Les 4 thèmes qui structurent la formation sont :

- Thème 1 – TSA neurosciences ; du diagnostic aux interventions : sous la supervision de l'IPC (UniFR)
- Thème 2 – Eléments de psychologie cognitive , attention, mémoire, fonctions exécutives : sous la supervision de la HEP-VS
- Thème 3 – Eléments de sciences affectives ; développement émotionnel et compétences psychosociales : sous la supervision d'UniDistance
- Thème 4 – Implémentations ; de la connaissances scientifique aux gestes professionnels

Le thème 4 donnera l'espace nécessaire aux participant-es pour produire une activité pédagogique, dans les buts de (1) mutualiser les bonnes pratiques et (2) favoriser le transfert au contexte professionnel. Le thème 4 sera encadré par une équipe de formation issue des sciences de l'implémentation.

Ces thématiques sont basées sur une proposition initiale de l'Office de l'enseignement spécialisé. Cette proposition initiale a été analysée puis adaptée par le comité scientifique de la formation. Une consultation auprès du groupe consultatif de la formation a permis de vérifier l'adéquation du projet avec la réalité valaisanne.

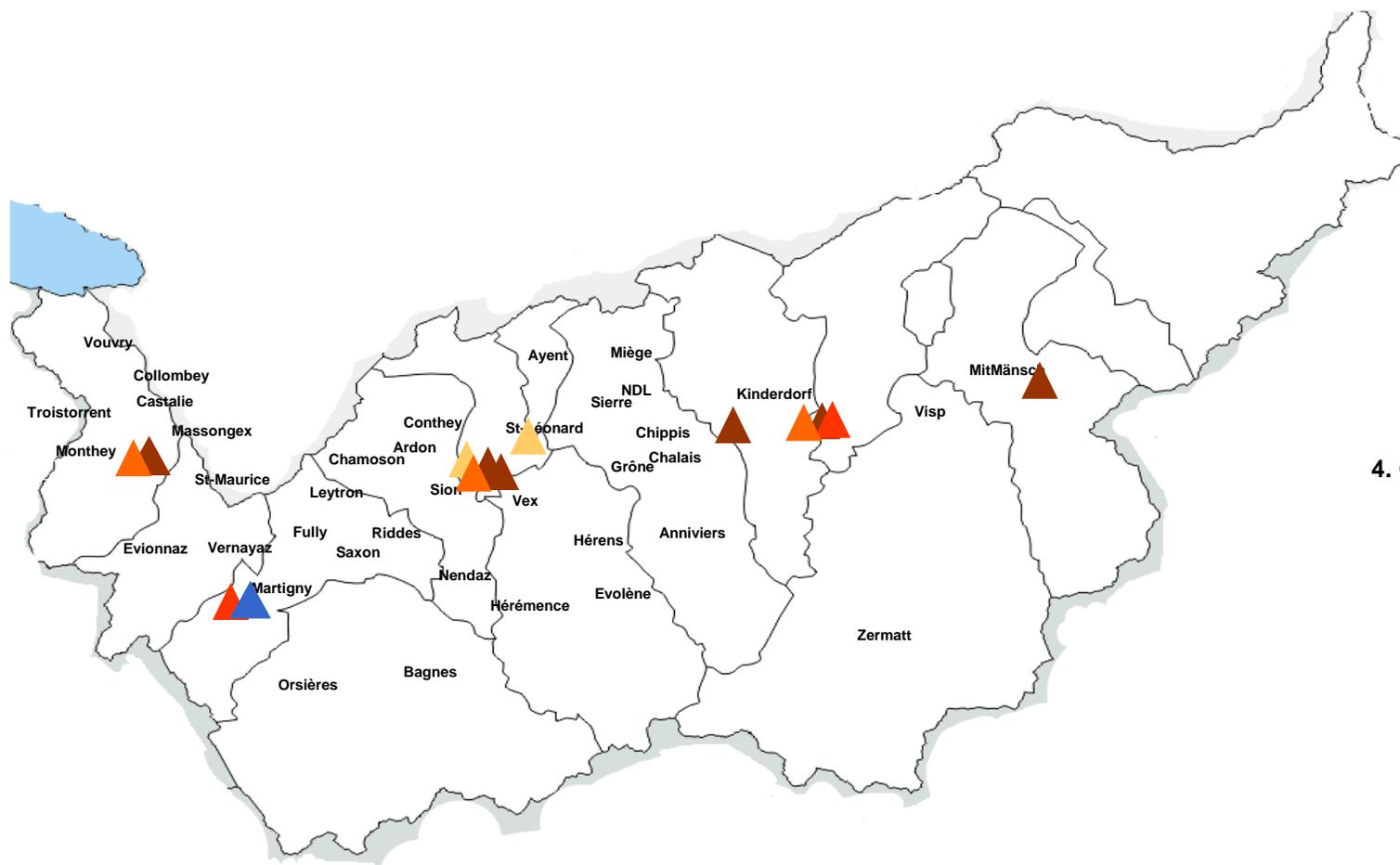
CAS Autisme: diagnostic, intervention et recherche 2022

- Formations en établissement
- Focus obligatoire ES (Volées 1-2)
44 périodes
- 27 CAS Autisme (+financé)
Formations AVS (4 périodes), stagiaires (4 périodes) 7,14, 21 et 28 mars



Axe 4 : Ouvertures des prestations supplémentaires

Prestations à l'ensemble du Valais :



Synthèse des prestations

1. Sensibilisation - information

- **Matériel** (Kit autisme, E-Fiches du CLPS distribuées à tous les enseignants, Liste de souplesse pour le Ht-Vs)
- **Projet de mandat autisme VS**

2. Personnes ressources Regroupement

Regroupement TSA, compétences sociales du CPS :

- ▲ EP
- ▲ CO

Poursuite des renforcements des regroupements (TSA dans les régions + renforcement des postes CPS des AVS)

3. Formation

formations continues/ en établissement

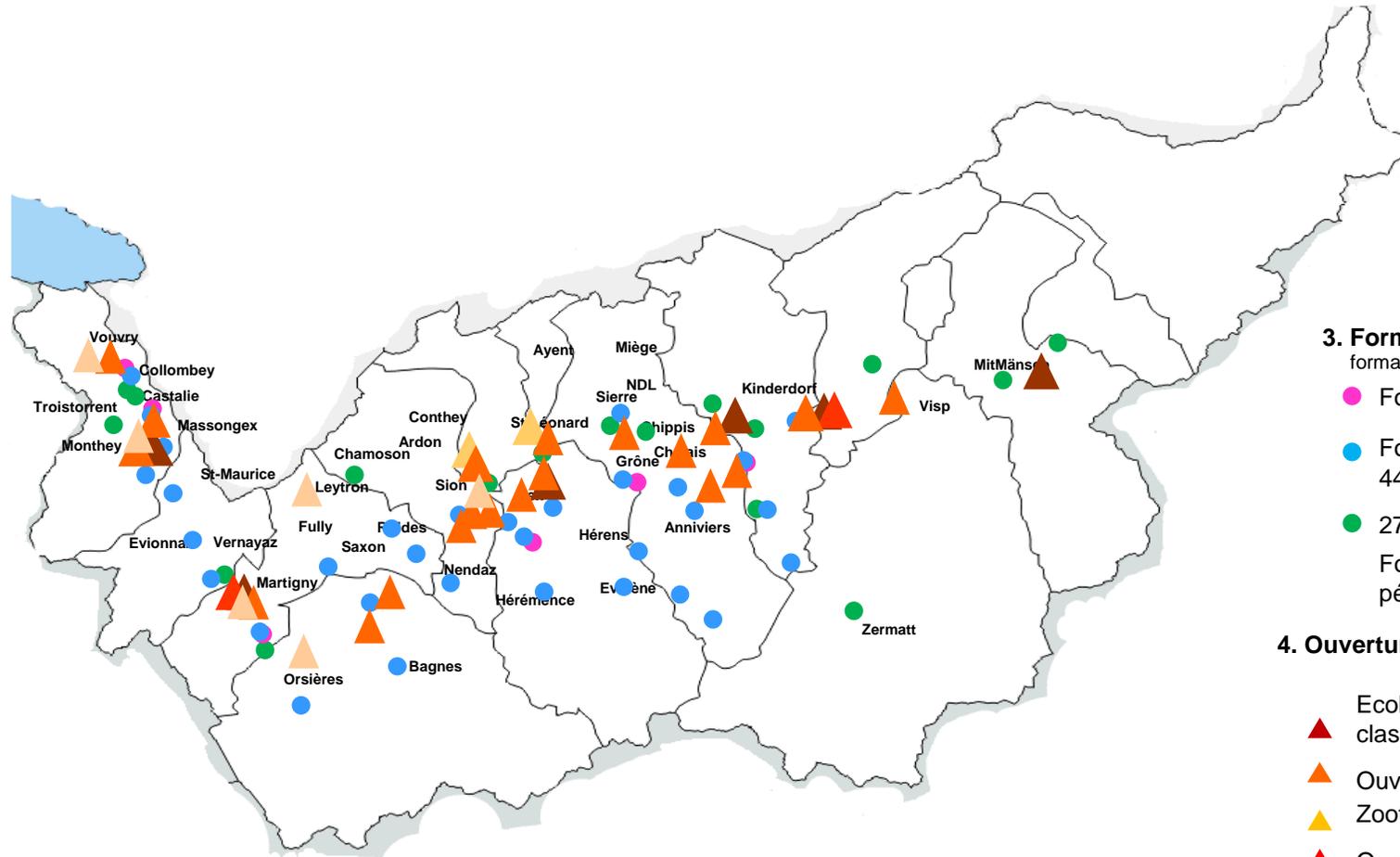
● Formations en établissement

● Focus obligatoire ES (Volées 1-2)
44 périodes

● 27 CAS Autisme (+financé) env. 10 ECTS
Formations AVS (4 périodes), stagiaires (4 périodes) 7,14, 21 et 28 mars

4. Ouvertures des classes supplémentaires

- ▲ Ecoles spécialisées (CAS, DB, NDL, KIDO, HPS) + classes de transition passerelle apprentissage
- ▲ Ouverture des week-end et vacances
- ▲ Zoothérapie
- ▲ Ouverture des centres médico-pédago-thérapeutique
- ▲ Projets-pilote (IPT, Eliezer)



Le défi de l'accessibilité



Mais alors... que faire encore ? Même s'il n'y a pas de recette...

- ▲ Développer l'information et la formation des acteurs
- ▲ Travailler sur les visions à visées inclusives avant, pendant et après l'école...
- ▲ Demander les réseaux nécessaires
- ▲ Se mettre d'accord sur le projet en gardant à l'esprit l'insertion professionnelle
- ▲ Profiter des capacités transversales et de l'axe formation générale du PER pour baliser les chemins les plus compliqués
- ▲ Oser être créatifs
- ▲ Offrir, lorsque cela est nécessaire, des prestations (hyper)spécialisées aux élèves qui permettent également le développement des compétences spécifiques des enseignants et renforcent leur sentiment de compétence
- ▲ ...



Question de lectrice :

**Je vous remercie DE
ou POUR votre attention ?**
(Louise C.)

GREVISSE
TOUTES LES SAISONS

